

LE HAVRE FRANCE

APPARTEMENT TÉMOIN AUGUSTE PERRET

GOVERNANCE ET RELATIONS AVEC LES PUBLICS – SENSIBILISATION

Ouverture d'un appartement témoin représentatif des principes de l'architecte moderne Auguste Perret et reconstitution de l'ameublement d'époque, dans une optique de sensibilisation à l'habitat de la Reconstruction développé par Perret au Havre entre 1945 et 1955.

TAILLE DE LA VILLE : 190 000 habitants 4695 ha

TAILLE DU PROJET : Un appartement

PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DE LA VILLE :

Centre administratif, économique et culturel
1^{er} port container de France, 1^{er} port français pour le commerce extérieur,
accueil de nombreux sièges sociaux d'entreprise

PRINCIPALE(S) FONCTION(S) DU TERRITOIRE DU PROJET :

Centre culturel, commercial et administratif de l'agglomération havraise

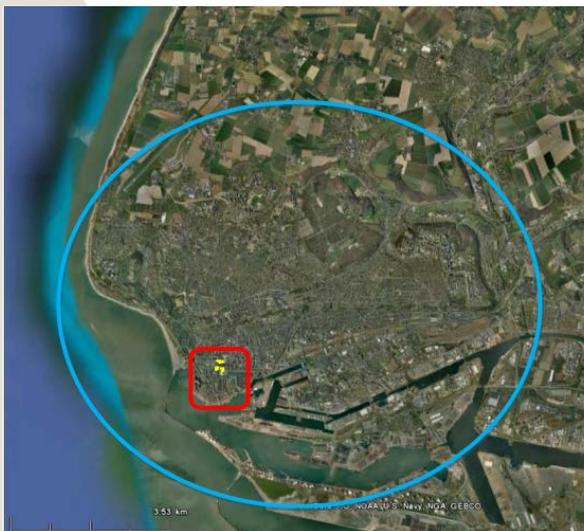


© UNESCO/ Lodovico Folin- Calabi

Vue du Havre, la ville reconstruite par Auguste Perret

IDENTIFICATION

ÉCHELLE DU PROJET



□ Ville

□ Bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial

□ Projet

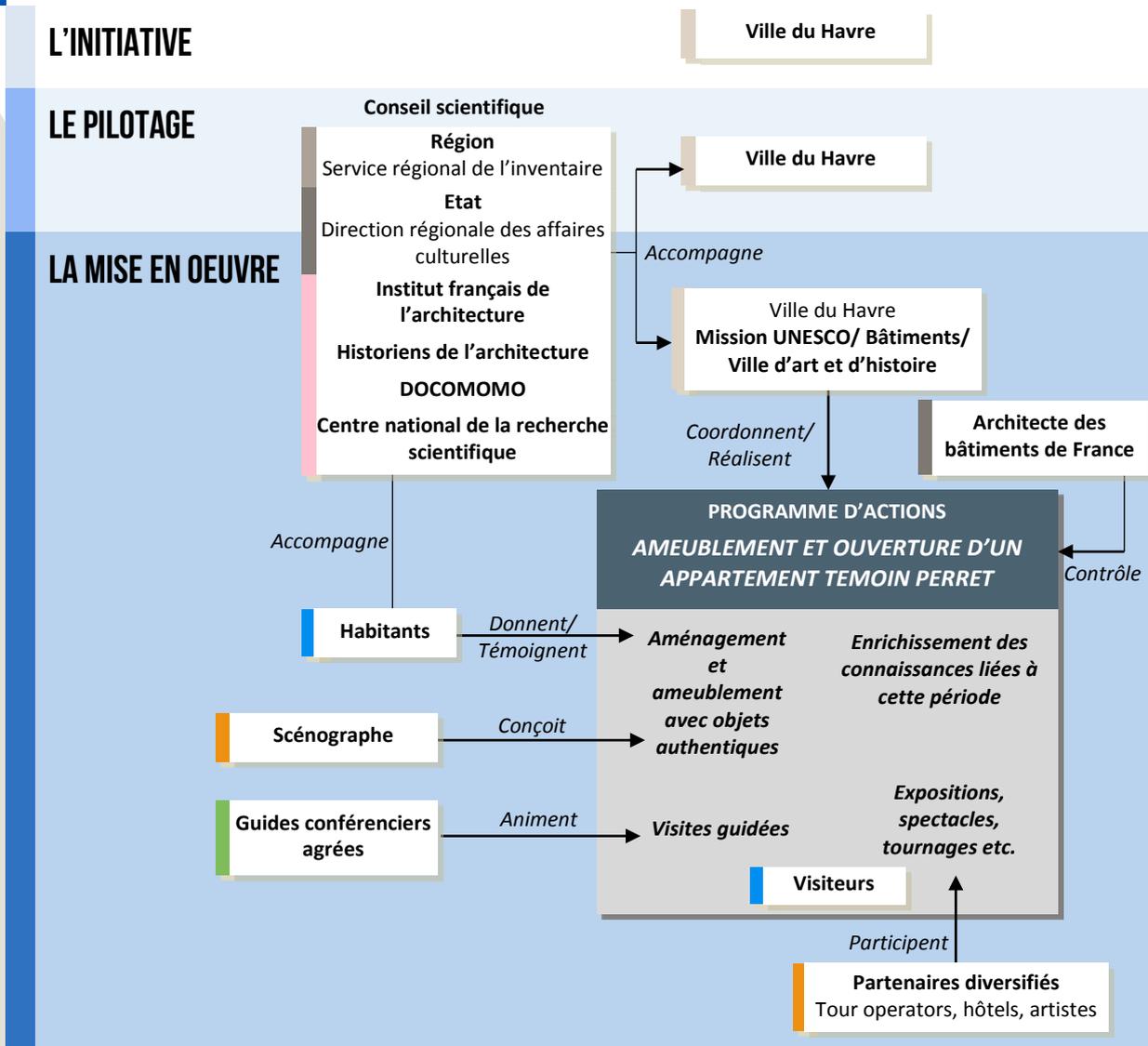
LE BIEN DU PATRIMOINE MONDIAL

LE HAVRE, LA VILLE RECONSTRUITE PAR AUGUSTE PERRET

Inscription	2005	La ville du Havre, au bord de la Manche en Normandie, a été lourdement bombardée pendant la Seconde Guerre mondiale. La zone détruite a été reconstruite entre 1945 et 1964 d'après le plan d'une équipe dirigée par Auguste Perret. Le site forme le centre administratif, commercial et culturel du Havre. Parmi les nombreuses villes reconstruites, Le Havre est exceptionnel pour son unité et son intégrité, associant un reflet du schéma antérieur de la ville et de ses structures historiques encore existantes aux idées nouvelles en matière d'urbanisme et de technologie de construction. Il s'agit d'un exemple remarquable de l'architecture et l'urbanisme de l'après-guerre, fondé sur l'unité de méthodologie et le recours à la préfabrication, l'utilisation systématique d'une trame modulaire, et l'exploitation novatrice du potentiel du béton.
Critères	(ii) (iv)	
Surface	133 ha	

DIAGNOSTIC/ ETAT DES LIEUX	L'inscription du Havre sur la Liste du patrimoine mondial a révélé aux habitants la valeur de leur patrimoine moderne, généré une nouvelle demande touristique et suscité un tel intérêt que la présentation de la reconstruction sous ses seuls aspects urbains et architecturaux ne suffit plus.
PROBLÉMATIQUE	Comment répondre aux attentes des visiteurs de la cité reconstruite par Perret et permettre la réappropriation, par les habitants du Havre et par le grand public, d'une architecture moderne complexe à appréhender ?
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> → Montrer l'efficacité des choix d'une architecture offrant « un luxe accessible à tous » (A Perret) → Sensibiliser tous les publics au caractère global du travail de l'Atelier Perret (urbanisme, architecture, habitat, aménagement intérieur, vie quotidienne)

LES PARTENAIRES / LE PROCESSUS



ACTEURS :



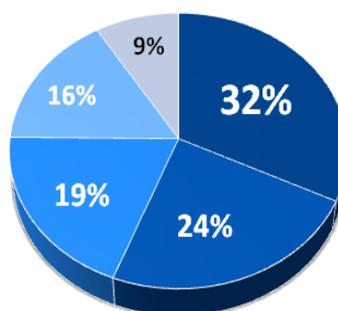
OUTILS DE GESTION DU SITE

- Plan de gestion du site patrimoine mondial
- Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP)
- Plan espaces verts
- Convention « Villes et Pays d’Art et d’Histoire » (donne les axes d’orientation de la politique de sensibilisation mise en œuvre par le Service Ville d’Art et d’Histoire)

LE FINANCEMENT

PRÉCISION SUR LE FINANCEMENT PUBLIC

Ville du Havre, Conseil général de la Seine-Maritime,
 Conseil régional de Haute-Normandie
 Etat - Réserve parlementaire
 Caisse des dépôts et consignations

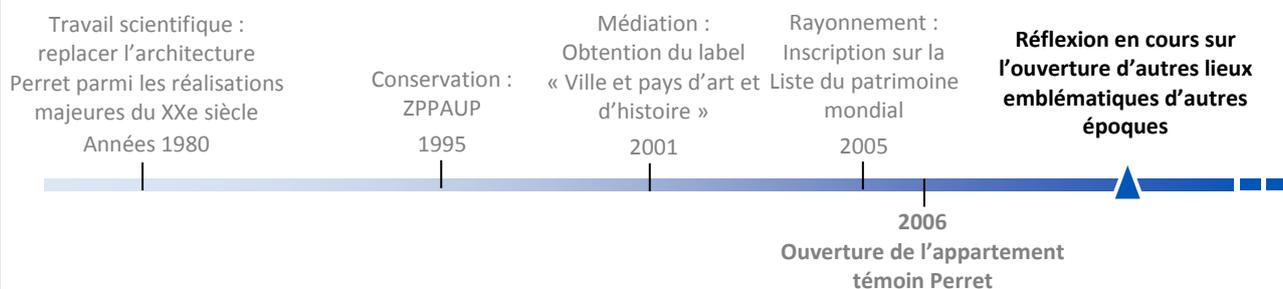


- Conseil général de la Seine-Maritime
- Etat
- Caisse des dépôts et consignations
- Conseil régional de Haute Normandie
- Ville du Havre

VALEUR TOTALE DU PROJET

310 000 euros d’investissement

ÉTAT D’AVANCEMENT



ARTICULATION ENTRE LE PROJET ET LA VALEUR DU BIEN

Bien que resté longtemps méconnu, Auguste Perret est une figure pionnière de l’architecture moderne d’après-guerre en France. Dans le contexte de la reconstruction et des impératifs de logement des sinistrés, ses théories visent la recherche de solutions optimales, le logement idéal, le luxe accessible à tous. C’est dans cet esprit qu’il reconstruit le centre de la ville du Havre mais pense également l’architecture intérieure et l’ameublement des appartements.

Par le témoignage concret et directement accessible qu’il met en œuvre, l’appartement Auguste Perret constitue un outil efficace de vulgarisation et de sensibilisation aux théories de l’architecture moderne d’après-guerre.

PROJET/VALEUR

L'appartement-témoin Auguste Perret a constitué un vecteur important dans le processus d'appropriation de la ville moderne par les Havrais et participe à une dynamique globale visant la revalorisation de l'ensemble de la ville aux yeux de ses habitants.

Aujourd'hui, il accueille plus de 10 000 visiteurs par an, issus d'horizons divers : havrais, touristes français et étrangers, scolaires, personnes âgées, historiens, architectes, urbanistes, spécialistes.

Intégré dans le paysage culturel local (expositions, spectacles vivants, conférences, tournages) et associé à un nouvel espace d'interprétation autour de l'architecture moderne, l'appartement-témoin constitue un outil-clé des politiques publiques de sensibilisation au patrimoine. Son formidable potentiel didactique et son succès auprès des publics suscitent des réflexions nouvelles sur l'aménagement d'appartements témoins d'autres époques et d'autres territoires.



© Ville du Havre

Quelques images de l'appartement témoin « Auguste Perret »

QUESTIONNEMENTS

L'appartement-témoin Auguste Perret tire les bénéfices d'une démarche globale initiée il y a plus de 20 ans : un travail scientifique de fond mené dans les années 1980 a révélé la valeur de cette architecture ; des règles de conservation fortes et ciblées instaurées à partir de 1995, ont permis de retrouver l'harmonie initiale du bâti ; l'obtention d'un label national d'excellence a induit le recrutement de médiateurs spécialisés capables de s'adapter à tous publics.

En somme, l'appartement-témoin s'inscrit dans un cycle de travail solide : connaissance, protection, reconnaissance, médiation.

Par suite, le dispositif interroge sur la pertinence et la faisabilité d'un appartement-témoin privé de cette démarche préparatoire et sur sa capacité éventuelle à être le point de départ d'une politique de sensibilisation et non pas seulement la vitrine d'une politique aboutie.

Par ailleurs, la gestion du succès nécessite des moyens : la configuration du lieu ne permettant pas de flux importants en une visite – ni l'accès à des personnes à mobilité réduite –, il s'agit de trouver les moyens pour s'adapter (multiplication des visites, autres lieux, etc.).

MAIRE	Edouard Philippe	CONTACT TECHNIQUE	Elisabeth Chauvin
Mandat	2010 - 2014	→ adresse	Service Ville d'art/ UNESCO, Direction du patrimoine culturel, Ville du Havre 181, rue de Paris, 76 600 Le Havre
		→ contact tel	+ 33 (0)2 35 21 27 33
		→ contact mail	elisabeth.chauvin@lehavre.fr
		→ site web	www.lehavre.fr